

L'engagement actionnarial, quel impact sur le climat ?

Lorsque l'on parle d'engagement actionnarial, il s'agit d'établir une communication directe, un dialogue avec la société dans laquelle on est investi, plus particulièrement sur des sujets de transparence et de responsabilité environnementale ou sociale ainsi que sur la gouvernance de cette dernière.

La mobilisation et l'action plutôt que l'exclusion.

L'engagement est un axe indispensable d'une politique d'investissement durable crédible. Il privilégie la mobilisation à la vente pure et simple d'un titre détenu. Il contribue à influencer le comportement d'une société et présente l'avantage d'offrir une contribution nettement plus importante à la transition climatique qu'une exclusion de secteurs ou de sociétés polluants ou peu transparents. Cependant, l'exercice des droits de l'actionnaire requiert des ressources supplémentaires dans le cadre de la gestion de portefeuilles. Il implique du temps et des compétences spécialisées, ce qui représente des coûts additionnels et un certain frein à son implémentation. Par ailleurs, pour atteindre des résultats concrets et éviter de maintenir en portefeuille des sociétés qui multiplient les déclarations au détriment de réels changements, l'engagement doit se concentrer sur des cas spécifiques et bien construits. Il doit aussi s'appuyer sur un processus d'escalade permettant d'atteindre les plus hautes instances de la société afin d'atteindre l'objectif visé.

S'il est difficile de mesurer précisément l'impact qui découle de l'engagement, il est assez simple d'envisager les conséquences sur le comportement des sociétés en matière de climat, si aucune pression actionnariale n'était exercée.

L'union fait la force. Concentrer l'action là où elle est efficace.

Comment parvenir à des résultats grâce à l'engagement ? L'adhésion à des initiatives dédiées telles que l'association « Climate 100+ » offre une solution pragmatique. Lancé en 2017 et représentant aujourd'hui plus de 600 investisseurs et des actifs à hauteur de USD 55 trillion, « Climate 100+ » regroupe non seulement un pouvoir d'investissement sérieux mais permet aussi de se concentrer sur les actions les plus impactantes.

De la transparence à la transformation.

La mission de l'association s'articule autour de deux axes. Le premier étant la transparence, il encourage les sociétés à publier leurs émissions de CO₂, sachant que la transparence sera le premier pas vers le dialogue et la transformation. Même s'il reste du chemin à parcourir, les résultats sont au rendez-vous. Le dernier rapport du TCFD a montré que si en 2015 seulement 5600 sociétés répondaient au « total disclosure » du CDP, une ONG qui

propose et gère le système mondial de divulgation des impacts climatiques, ce chiffre a grimpé à 9600 sociétés en 2020.

La baisse des émissions pour atteindre la neutralité carbone.

Après la transparence, il s'agit d'encourager les sociétés à s'engager à réduire leurs émissions afin de converger vers une trajectoire carbone compatible avec les objectifs fixés par l'Accord de Paris. Si le nombre de bons élèves reste encore insuffisant, on note qu'une vingtaine de sociétés contribuent à elle seule à un peu plus d'un tiers des émissions de CO₂. Une politique d'engagement actionnarial ciblée sur ces entreprises peut évidemment apporter de très bons résultats.

L'engagement offre des bénéfices financiers pour les entreprises

L'engagement n'est pas systématiquement contraignant pour les sociétés qui en font l'objet. Ce dialogue direct entre actionnaires et dirigeants conduit la société à revoir certaines de ses pratiques, à améliorer son positionnement concurrentiel et certainement à prévenir des risques réputationnels et financiers qu'elle pourrait subir. Les sociétés transparentes en matière d'émissions carbone et engagées à les réduire sur une trajectoire neutre retrouvent un bénéfice immédiat quant à l'accès au capital et à son coût plus favorable. On l'observe sur la performance boursière, si la première décennie des années 2000 avait constaté une sous-performance des sociétés durables, on observe le phénomène inverse aujourd'hui.

L'engagement tout seul ne permettra pas d'atteindre la neutralité carbone.

Si l'engagement est une meilleure alternative à l'exclusion pure et simple de secteurs indispensables au fonctionnement de notre économie, il présente cependant ses limites. Son action porte sur des sociétés cotées et n'adresse pas le sujet sur une partie importante de notre économie en main privée ou simplement sur les gouvernements. Par ailleurs, l'engagement porte principalement sur la réduction des émissions, qui ne sera pas suffisante pour endiguer le réchauffement climatique. Il est indispensable de passer par le financement de la substitution d'énergies fossiles par du renouvelable. Par conséquent, l'investissement à impact climatique positif, dans des sociétés innovantes, permettant d'éviter les émissions est un complément indispensable à l'atteinte des objectifs fixés par l'Accord de Paris.